

UN PROJET AMBITIEUX

La Tour du Fantastique est née de la volonté de John Howe, artiste majeur dans le domaine du fantastique, et du précieux soutien du canton, de la Ville de Neuchâtel et du NIFFF. Elle est également le reflet de la vision politique de la Région Neuchâtel Littoral (RNL) et de son positionnement stratégique sur le thème « Qualité de vie au cœur de l’innovation ».

Ce projet est unique, par sa thématique, mais également parce qu’il se situe au croisement de la culture, du tourisme, de l’économie et de l’innovation.

La Tour du Fantastique est une musée, un lieu de réflexion et de création en lien avec le NIFFF (Festival international de film fantastique de Neuchâtel) et l’atelier de John Howe. C’est une signature architecturale qui sublime un lieu historique, un café-terrasse avec vue sur le lac, une salle de conférence et une boutique. La Tour du Fantastique est un vecteur d’image pour le canton et un haut lieu touristique. Nous avons l’ambition d’y accueillir 50’000 visiteurs par année, dont une part importante séjournera plusieurs jours dans notre canton.

La symbolique liée au Fantastique entre en résonnance avec les murs du bâtiment. Nous ne pouvons en effet pas rêver mieux qu’une ancienne prison et ses cellules pour y célébrer le Fantastique en tant que générateur d’évasion et de porte ouvertes vers les mondes du merveilleux.

Je ne peux pas évoquer ce projet sans vous faire part de ma gratitude d’y participer en

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE

Depuis plus de vingt ans, j’ai eu le privilège de concevoir de grandes expositions internationales et de les présenter dans des musées à travers le monde, sur tous les continents. Cette expérience muséale m’a conduit à m’enthousiasmer et me passionner pour ce projet exceptionnel et novateur.

La Tour du Fantastique n’est pas seulement un lieu d’exposition : c’est un espace de transmission artistique et culturelle destiné au plus grand nombre. Elle nous rappelle, entre autres, que les mythes et les légendes ne sont pas de simples récits : ils reflètent les aspirations de leur époque et véhiculent des valeurs universelles qui continuent de nous inspirer aujourd’hui.

L’œuvre de John Howe illustre magnifiquement cette idée. Son art est un prolongement pictural extraordinaire des poèmes ancestraux, des légendes médiévales, et bien sûr de l’univers de J.R.R. Tolkien. En tant que commissaire de cette exposition, j’ai eu le grand bonheur de

tant que responsable politique puis Président de la Fondation Neuchâtel Fantastique. Quel privilège pour un amoureux de ce canton, de la Ville de la Chaux-de-Fonds où je suis né à la commune de Neuchâtel que j’ai eu l’honneur de servir comme Conseiller communal en passant par le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz.

Il y a des moments, des événements et des projets qui marquent profondément et durablement la vie de chacune et de chacun de nous. C’est le cas de l’aventure de la Tour du Fantastique pour moi.

Alors merci du fonds du cœur à mes anciens collègues du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel et aux membres des autorités actuelles ainsi qu’aux collaboratrices et collaborateurs qui ont été impliqués dans ce projet. Merci aux membre du Conseil d’Etat précédent et aux membres actuels ainsi qu’aux collaboratrices et collaborateurs de l’administration cantonales. Un merci particulier à Yves-Olivier Joseph, architecte cantonal et vice-président de la Fondation Neuchâtel Fantastique pour sa parfaite gestion du chantier de transformation des anciennes prisons.

Merci aux membres du Conseil de Fondation pour votre bienveillance et vos conseils avisés. Merci encore à tous les professionnels impliqués, architectes, membres des métiers de la construction, chefs de projet, graphistes, scénographes, menuiser, fournisseurs de prestations et beaucoup d’autres encore qu’il m’est impossible de citer dans le temps imparti

	 DIDIER BOILLAT 	
	Président Fondation Neuchâtel Fantastique	

collaborer avec John Howe sur la sélection des oeuvres, selon des thèmes que nous avons définis ensemble, pour faire de cette exposition inaugurale une rétrospective inédite et fabuleuse.

Vous pourrez d’ailleurs y remarquer l’inspiration de la Suisse dans l’oeuvre de Tolkien, que nous évoquons dans l’exposition, ainsi que celle de Neuchâtel, qui aurait, pense-t-on, inspiré certains décors imaginés par l’écrivain et magnifiquement peints par John Howe.

Au dernier étage, vous pourrez découvrir un espace intitulé La Fabrique de l’imaginaire, développé en collaboration avec le NIFFF.

À ce même étage, vous pourrez également entrer dans notre magnifique salle de conférence, qui se prête idéalement aux rencontres et aux ateliers avec de nombreux professionnels, artistes et réalisateurs…

Le fantastique n’est pas un genre anecdotique : il est essentiel. Il fait appel à notre imaginaire, à nos rêves, à nos espoirs.

	 DIANE LAUNIER 	
	Directrice Tour du Fantastique	

pour mon discours. Merci également à nos sponsors et généreux donateurs de croire en notre projet.

Et surtout merci à notre Directrice Diane Launier est à ses collaboratrices et collaborateurs. Diane, de par ma présence à tes côtés durant tout ce projet et nos très nombreux échanges, j’ai pu mesurer la difficulté de ta tâche et ton énorme implication. Tu as su conduire ce projet vers les sommets et concevoir une exposition remarquable. Le Conseil de Fondation sera d’accord avec moi pour dire que la Tour du Fantastique est entre de bonnes mains.

Enfin mes derniers mots seront pour John Howe. John, il y a quelque chose d’intimidant à se retrouver à côté de l’un des illustrateurs les plus influents de l’œuvre de Tolkien, du directeur artistique des trilogies « Le Seigneur des Anneaux » et « Le Hobbit » et du concepteur de l’univers visuels de la série « Les Anneaux du pouvoirs » par exemple. Tu as été le déclencheur de ce projet d’envergure internationale et tu t’y es impliqué avec beaucoup de bienveillance et de modestie. C’est pourquoi je suis moins intimidé aujourd’hui mais encore plus reconnaissant pour ce que tu as fait pour la Tour du Fantastique, la Ville de Neuchâtel et notre canton.

	 YVES-OLIVIER JOSEPH 	
	Architecte cantonal	

L’OMBRE À LA LUMIÈRE

Le 15 décembre 2014, on apprendit dans le journal Arclnfo que John Howe, l’illustrateur connu pour sa participation aux trilogies cinématographiques du Seigneur des Anneaux et du Hobbit, était de retour à Neuchâtel, après plus de cinq années passées en Nouvelle-Zélande à imaginer les décors de ces épopées riches en donjons menaçants, batailles épiques, paysages enchanteurs et personnages fantastiques.

Dans le même temps, depuis quelques années, l’État de Neuchâtel réfléchissait à la manière de valoriser les anciennes prisons, sises au pied du Château. Construites en 1826 pour y loger les prisonniers détenus jusqu’alors dans la tour médiévale voisine, elles seront fermées en 1996, donc 170 ans plus tard.

Un corps des prisons vide d’un côté, John Howe de l’autre… Une petite idée ne cessant de trotter dans ma tête, une rencontre est organisée sur place avec John, et, après quelques mois de réflexion, l’option d’y développer une activité en lien avec le monde du fantastique est présentée au Château en décembre 2015.

Dès lors, on commencera à y voir un fantastique « alignement de planètes » :

- Un site médiéval, évocateur et régulièrement visité, avec des locaux vacants

- Un artiste résident et engagé, avec une œuvre internationalement reconnue

- Le NIFFF, festival renommé, dédié au fantastique, avec une équipe prête à

QUAND UN LIEU, UN PATRIMOINE ENTRE EN RÉSONANCE AVEC UN PROGRAMME

Ce projet aura nécessité onze années de réflexion avant son inauguration.

L’analyse du bâti existant a rapidement révélé la complexité du site : accès publics et privés mêlés, niveaux d’étages disparates et certaines parties – notamment la cuisine et les abris construits dans les années 1960 – dans un état de dégradation avancé.

L’objectif fut donc de clarifier cette situation. Les premières réflexions relevaient du patrimoine et de la mémoire inscrite dans la pierre; les nouveaux usages envisagés en furent la conséquence.

Sur le plan patrimonial, les premières décisions furent de retrouver les traces historiques en démolissant les constructions des années 1960 afin de restituer le niveau original de la cour. Les trois corps de bâtiments – la tour du xiii^e siècle, le bâtiment des probations à l’est et le corps des prisons construit en 1826 – furent alors considérés comme des entités distinctes s’organisant autour de cet espace extérieur remarquable.

Il s’agissait également de clarifier les circulations, qui mélangeaient accès public et accès privé, et de résoudre la liaison entre la rue Jehanne-de-Hochberg et la cour en

multiplier les collaborations.

Il n’en faudra pas plus pour motiver la Ville de Neuchâtel à rejoindre le projet et collaborer activement à sa concrétisation.

Les intentions étant connues, il faudra par contre un certain temps pour développer un projet, vérifier sa compatibilité avec les contraintes actuelles, notamment en termes d’accessibilité et de sécurité.

Le permis de construire, lui, sera obtenu au printemps 2021.

C’est alors que les véritables travaux de planification ont démarré. D’un côté, l’établissement des plans d’exécution et le chiffrage des travaux par les mandataires. De l’autre, des réflexions tous azimuts sur le fonctionnement à venir des lieux.

Un conseil de fondation, nécessaire au bon fonctionnement de la future institution, est constitué au printemps 2024 et la directrice, Diane Launier, nommée en automne de la même année, viendra compléter et irradier de son expérience notre « alignement de planètes » !

Le projet est caractérisé par deux gestes forts :

D’abord le fait de retrouver le niveau original de la cour qui relie les trois bâtiments, la tour médiévale au nord, le corps des prisons au sud, un bâtiment administratif à l’est, l’ouest étant fermé par le mur d’enceinte historique de la ville. Un grand escalier invite à redécouvrir cette cour dans un cadre admirablement mis en scène.

	 YVES-OLIVIER JOSEPH 	
	Architecte cantonal	

Puis la démolition des murs de séparation entre les cellules, créant ainsi des espaces d’exposition plus intéressants pour les aménagements scénographiques.

Les quatre niveaux mis à disposition pour les expositions sont clairement identifiables en façade sud grâce aux petites fenêtres existantes, maintenues. Un café est situé à l’étage inférieur, donnant sur une surprenante terrasse avec vue sur les toits de la basse ville, et la grande salle logée au dernier niveau sous le toit permet d’accueillir près de 50 personnes pour des conférences ou des projections.

Le réaménagement de la tour médiévale devra encore faire l’objet d’une réflexion afin d’encourager le public à y grimper pour découvrir la vue saisissante sur la vieille ville, la colline du Château et le lac. Si l’investissement consenti par le Canton est resté plutôt modeste (moins de 5 millions), le projet a été d’une complexité rare, entre l’intention de départ du MO, la vision de l’architecte, celle des scénographes, les souhaits de la Direction, les difficultés de l’intervention, et des délais particulièrement serrés… on peut dire qu’avant d’être une tour du fantastique il s’est agi d’un véritable tour de force !

Le projet est caractérisé par deux gestes forts :

D’abord le fait de retrouver le niveau original de la cour qui relie les trois bâtiments, la tour médiévale au nord, le corps des prisons au sud, un bâtiment administratif à l’est, l’ouest étant fermé par le mur d’enceinte historique de la ville. Un grand escalier invite à redécouvrir cette cour dans un cadre admirablement mis en scène.

	 YVES-OLIVIER JOSEPH 	
	Architecte cantonal	

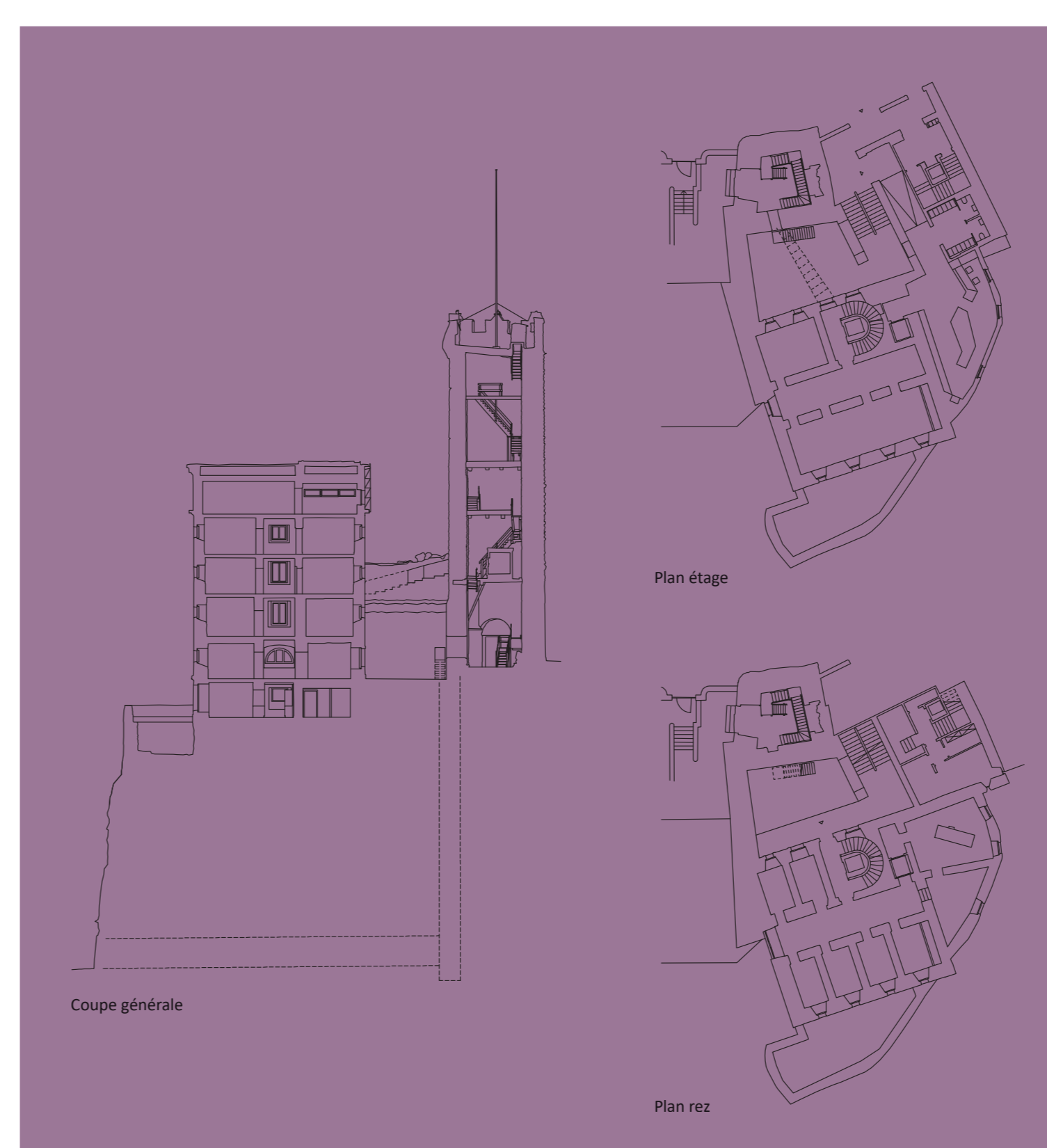
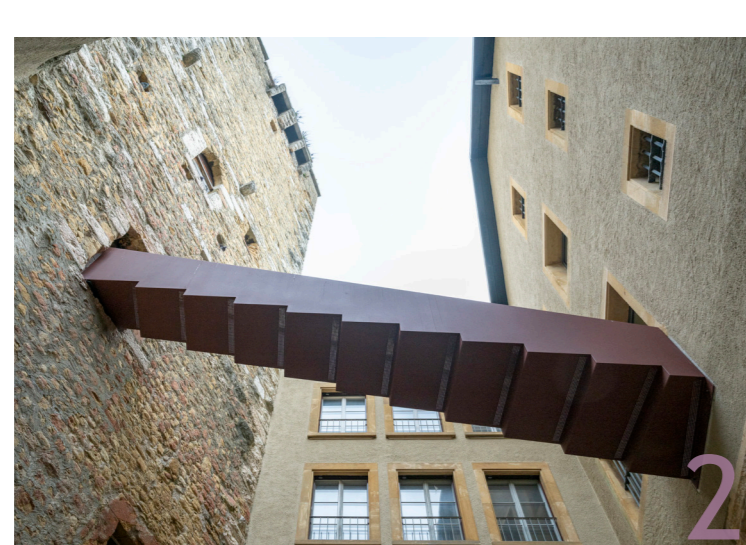
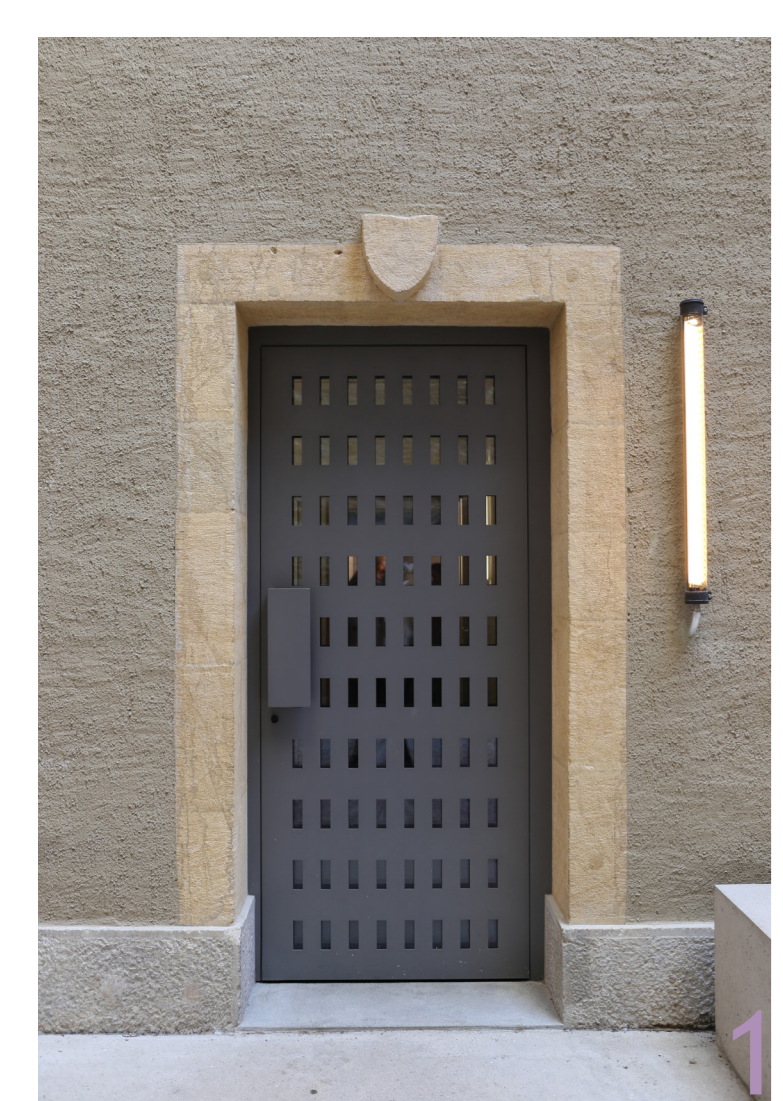


ADRESSE DU PROJET	DÉROULEMENT DU PROJET	COÛTS DE CONSTRUCTION	CULTURE ET VIE SOCIALE
Tour du Fantastique Rue Jehanne-de-Hochberg 3 2000 Neuchâtel	Obtention du permis de construire: Février 2021	CHF 5'000'000.-	
MAÎTRE D'OUVRAGE	Crédit de construction: Février 2024		
État de Neuchâtel	Début des travaux: Septembre 2024		
MANDATAIRES	Fin des travaux: Décembre 2025		
Direction architecturale GD architectes SA, Neuchâtel	SURFACE DU PROJET		
Direction des travaux P. Brunner - H. Coll - architectes SA, Neuchâtel	Surface totale nette (exposition)	900m ²	
Ingénierie civile GVH SA, St-Blaise			
Ingénierie CVS Btec Sàrl, La Chaux-de-Fonds			
Ingénierie électrique Plus Électricité, Marin-Epagnier			
Expert en protection incendie Bruhin – Expert AEAI, Marin-Epagnier			
DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DSJS)	Service des bâtiments de l’État Rue de Tivoli 5 2002 Neuchâtel	T +41 32 889 64 80 www.ne.ch/sbat	
			ne.ch RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Photographies:Arwin Voser & Raquel Da Cruz



Lac de Neuchâtel



1. Porte d'entrée
2. Passerelle
3. Cafeteria
4. Cour intérieure
5. Escalier d'accès à la cour
6. Accueil - boutique
7. Exposition - ancienne cellule
8. Salle de conférence
9. Entrée principale

UNE SORTE D'AMBASSADE

Ce projet, que nous portons ensemble depuis plusieurs années, est très particulier pour bien des raisons.

En transformant la Tour des prisons en une Tour des évasions, en transformant les anciennes prisons en un espace dédié à l'imagination, et aux mondes oniriques, avouons qu'il y a là bien des symboles.

Celui d'une transformation de l'enfermement vers l'ouverture au monde, celui d'un emprisonnement physique impuissant face à la liberté de l'esprit et au pouvoir de l'imagination, entre autres.

Et face à l'actuelle folie des temps, nous avons plus que jamais besoin d'évasion, de rêve, de fantastique. Avec cette tour, c'est un espace de fugues, d'escapades, d'échappées que nous offrons aux futures visiteuses et visiteurs. C'est une sorte d'ambassade pour toutes celles et ceux qui ont endossé la nationalité de l'imagination illimitée et que nous inaugurons aujourd'hui au cœur de la Ville de Neuchâtel. Cette Tour, en complément du NIFFF, fera de Neuchâtel, nous en sommes persuadés, une référence absolue du fantastique, un genre désormais majeur en matière de création et de créativité.

À l'origine, la tour servait de porte d'entrée à la ville de Neuchâtel et de poste d'observation pour assurer sa défense.

D'une certaine manière, on peut dire qu'elle retrouve aujourd'hui ses fonctions.

Surplombant la Passerelle de l'utopie, au cœur du Neuchâtel médiéval, à deux pas de nos autres musées au rayonnement national et parfois international, ce musée, sera littéralement une porte d'entrée de notre offre muséale, culturelle et touristique tant communale que cantonale, assurant par la même la défense de la vitalité et le dynamisme d'une Ville et d'un Canton qui ont foi en leur futur.

C'est un pari économique et culturel, mais un pari facile parce que nous avons assurément les 4 as dans notre jeu. Les as qui dans le monde de la magie et des tarots sont des symboles de nouveaux commencements, d'opportunités et de potentiel. Ces atouts, nous les avons :

Un cadre majestueux chargé d'histoire au cœur niché entre lac et forêt, en premier lieu ; Puis un festival international du film fantastique qui depuis 25 ans s'est imposé comme un événement majeur dans la le paysage helvétique et international du cinéma ;

Une directrice ensuite, Diane Launier « Chevalière de l'Ordre des Arts et des Lettres » un titre évocateur et particulièrement pertinent dans le contexte, à la fois fée et gardienne du temps ;

Et enfin un artiste hors pair en la personne de John Howe.

John Howe est, pour Neuchâtel d'abord, un ami. Les encyclopédies disent de lui que la Suisse en général et Neuchâtel en particulier l'inspirent. Ce n'est sans doute pas tout à

fait exact. L'inspiration de John Howe, elle vient d'abord des mots, des sagas finlandaises, suédoises ou gaéliques.

Si dans les récits de Tolkien, les apparitions des dragons Smaug le Doré, Ancalagon, le Noir ou le terrible Glaurung ne sont pas de bon augure pour les héros, il faut bien l'avouer, aujourd'hui, dans notre cas, l'idée de leur arrivée toute prochaine sur la colline du château nous enchante.

Que tous celles et ceux, qui ont rêvé ce lieu, l'ont accompagné, l'ont soutenu, l'ont réalisé enfin, des rêveurs du début aux artisans de la réalisation qu'ils soient remerciés.

Je formule des vœux de longue vie et de plein succès pour cette Tour du Fantastique. Et puis, c'est plus trivial sans doute, je souhaite avec vous que les autorités politiques de la Ville et du canton viennent y puiser à leur tour et périodiquement une partie de leur inspiration.

En réalité, je crois qu'il y a une ressemblance et une différence entre l'art de gouverner et l'art de créer du fantastique : la ressemblance, c'est que nous rêvons tous d'illuminer le monde, de l'enrichir, de le rendre meilleur. La différence, c'est que nous y parvenons hélas sans doute moins souvent que les artistes. Avec cette Tour du Fantastique et John Howe, c'est assez fantastique justement, peut-être y sommes-nous parvenus...

JULIE COURCIER DELAFONTAINE
Conseillère communale

...OÙ LA TOUR DU FANTASTIQUE DEVAIT ÊTRE ÉRIGÉE

Propriétaire de quelque 280 bâtiments répartis dans l'entier du Canton, l'État se doit d'être attentif à chacun d'entre eux, tant dans leur entretien que leur affectation. Si cette dernière est souvent évidente (quand il s'agit de locaux administratifs ou de formation, par exemple), elle peut demander davantage d'imagination lorsque les lieux ne se prêtent guère à un usage direct et que, pour des enjeux patrimoniaux notamment, la vente n'est pas une option.

Ainsi des anciennes prisons de Neuchâtel, inoccupées depuis près de vingt ans, autant remarquables par leur richesse historique que contraignantes dans leur utilisation.

La restauration et la transformation du corps des prisons – la tour en elle-même atten-

dra encore un peu – sont une véritable réussite. L'aménagement des espaces d'exposition l'est également, la scénographie ayant su habillement tirer parti du charme de ces lieux inhabituels, qu'il serait difficile, compte tenu de leur passé, de qualifier de féériques, mais qui sont sans nul doute désormais imprégnés d'un véritable pouvoir enchanteur.

L'ensemble des travaux réalisés met ainsi en lumière la qualité non seulement de ce bâtiment, mais aussi de l'ensemble du site médiéval dans lequel il s'inscrit. Un site de plus en plus couru et dont la fréquentation ne cessera, c'est certain, d'augmenter encore au fil des ans.

Ayant eu le privilège de visiter l'exposition, magnifique, j'ai également apprécié les références subtiles faites à d'autres musées neu-

châtelais, qui inscrivent ainsi dès son ouverture cette nouvelle institution muséale dans le riche paysage culturel du canton. J'espère que vous aurez autant de plaisir que moi à découvrir ces lieux, en redescendant la rue du Château enveloppée d'un épais brouillard magnifique lui aussi, prolongeant ainsi le dépaysement provoqué par l'immersion dans les mondes de John Howe.

Bien que je n'en doutais pas, je me suis dit que s'il y avait un endroit sur cette terre où la Tour du Fantastique devait être érigée, c'était bien là.

FRÉDÉRIC MAIRY
Conseiller d'État

